



## ÉLANCOURT – BEZONS - LA CIOTAT

# Ne jouons pas avec la sécurité des salariés !

On ne le répétera jamais assez, le seul moyen d'en finir avec cette épidémie, c'est le confinement total et strict. Économiquement, ce sont les Très Petites Entreprises (TPE) et la majorité des Petites et Moyennes Entreprises (PME), ainsi que leur salariés, qui souffrent et sont en danger. Les aides publiques doivent les concerner. Pour les grandes entreprises comme la nôtre, les problématiques sont différentes, puisque c'est le niveau de profit qui est en danger.

L'accord sur le rattrapage des heures montre qu'Airbus veut faire porter l'effort lié au confinement uniquement sur les salariés ne pouvant être télétravailleurs. En effet, à moins qu'ils se mettent eux même en congés « confinés », ceux-ci devront, soit poser des RTT/JRA, soit voir leur rythme de travail augmenté significativement jusqu'en juin 2021 (travail le samedi, 2 heures quotidiennes de plus pour les mensuels), ce qui entrainera une charge mentale accrue et participera à une forte augmentation des risques psychosociaux liés au travail.

Contrairement à Airbus, l'accord conclu entre les syndicats de Thales et leur direction est de ce point de vue remarquable. Airbus aurait été bien inspirée d'avoir les mêmes préoccupations : ne prendre aucun risque pour tous les salariés (contactez-nous pour en parler).

**La CGT se bat tous les jours pour garantir votre santé mais aussi pour qu'Airbus respecte strictement le confinement. C'est une affaire de santé publique et aucun risque ne doit être pris.**

**Nous sommes tous conscients que venir travailler sur site augmente les risques de contamination et de propagation du virus et retardera la sortie de cette crise terrible.**

### Qu'est-ce qu'un Danger Grave et Imminent (DGI) ?

L'alerte pour DGI peut être lancée lorsqu'une situation comportant un risque d'accident ou de maladie peut se produire à tout instant. Dans le cas présent, le risque est d'être contaminé à tout instant par ce virus mettant en danger de mort le salarié.

### La CGT a donc déposé une alerte pour DGI le 19 mars 2020, signée par les élus CSE-E CGT

Selon la procédure, la Direction ne peut faire reprendre l'activité des salariés sans avoir levé les manquements mentionnés dans l'alerte DGI. La Direction est donc contrainte de répondre aux questions posées dans cette alerte DGI, et de les prendre en compte dans le dispositif de sécurité en cours d'élaboration afin d'assurer la sécurité des salariés forcés à revenir travailler sur site.

Une enquête conjointe entre les signataires de l'alerte et la Direction, à laquelle étaient invités les membres du CSSCT-E (Commission Santé Sécurité Conditions de Travail d'Établissement), s'est déroulée vendredi 27 mars sur les sites d'Élancourt et de Bezons (hors périmètres SLC et CyberSecurity). Elle a abouti à une divergence entre la CGT et la Direction sur les mesures prises pour répondre à cette crise. Nous jugeons en effet que les mesures prises sont insuffisantes pour garantir la non-contamination des salariés amenés à travailler sur sites.

La Direction a ensuite convoqué tous les élus CSE-E pour une information/consultation sur la clôture ou non de l'alerte DGI et la reprise partielle d'activité sur site. Seule la CGT a voté contre cette reprise. FO, CFE-CGC, CFTC ont voté favorable à la clôture de la procédure de DGI et à la reprise du travail sur site, la CFDT était absente.

## Mesures et Divergences constatées

Suite à l'alerte pour DGI, la Direction a présenté un ensemble de mesures pour permettre le retour progressif de l'activité sur le site, notamment de la production :

- désinfection des zones de travail et des équipements partagés à chaque changement d'équipe, par le prestataire en charge du nettoyage, ATALIAN ;
- mise à disposition des salariés de produits de nettoyage pour leurs postes individuels de travail (vaporisateur, gants, lingettes) ;
- mise en place d'équipe rouge/bleue et de plage horaires de travail pour limiter le nombre de personne travaillant simultanément sur le site et permettre la désinfection ;
- aménagement des espaces de travail pour disposer au minimum de 1,5 mètre entre deux salariés (quand c'est possible) ;
- salles de production : mise à disposition de gants, masques, bidons de gel hydro-alcoolique, lunettes, alcool iso-propylique ;
- ouverture permanente des portes d'accès aux sanitaires et escaliers (portes bloquées avec du carton plié, résultat certaines se referment)

Les mesures restantes concernent des recommandations et directives dont les salariés devront s'acquitter eux-mêmes pour sauvegarder leur santé !

Sans un protocole avéré de désinfection, sans la mise à disposition de produits et équipements suffisants et fiables, et sans une formation des salariés aux gestes sanitaires adaptés aux zones d'activités, nous estimons que les mesures mises en place ne permettent pas de garantir la sécurité des salariés, notamment dans les zones partagées, plateformes, open spaces, laboratoires, salle blanche, et que la volonté de la Direction de reprendre progressivement l'activité sur site augmentera de façon significative le risque de contagion.

La Direction prévoit que les projets susceptibles de reprendre seront définis par le business. Ceci est absolument irresponsable en cette période de crise sanitaire grave, et nous pensons que seules les activités de maintien en condition opérationnelle de quelques projets très critiques pourraient reprendre, à la condition expresse que tout soit mis en œuvre pour la mise en sécurité des salariés concernés.

Nous n'hésiterons pas à déposer une nouvelle alerte pour DGI dans les prochains jours si nous estimons que la direction n'œuvre pas dans le bon sens.

## A son tour, Atalian lance une alerte pour DGI

Le 26 mars 2020, les élus CGT de l'entreprise de nettoyage ATALIAN dénoncent des manquements dans le matériel fourni pour leur travail :

- gants trop courts, en trop petit nombre et non stériles, pas de lunettes de protection, matériel de nettoyage non jetable (même chiffon utilisé pour tous les bureaux) ;
- manque de masques alors que le personnel d'entretien est le plus à même de disséminer le virus partout où il passe,
- manque de formation aux nouvelles consignes données en urgence,
- nouveau produit de désinfection causant des vomissements et des troubles respiratoires et de la toux pour ceux qui l'utilisent

**Restons confinés afin de garantir notre sécurité et la leur !**

## La CGT en action

Les élus CGT des établissements de Région Parisienne et Toulouse collaborent étroitement. Nombreuses réunions en conférence téléphonique, échanges quotidiens de courriel, travail de communication (mémos et tracts), recherches d'informations et enquêtes terrain sur site, **nous mettons tout en œuvre pour une action commune dans un seul but : votre sécurité.**

Nous avons espoirs que ce travail permanent permette de compenser le manque de soutien des différentes parties prenantes dans cette crise.

Pour toutes informations ou si vous vous retrouver sans solution, contactez-nous :

**cgt\_elt@airbus.com**